



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF N°2 AU MARCHÉ DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LA RESTRUCTURATION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF POMPIDOU A VINCENNES, PASSE AVEC LA SOCIETE EGIS CONSEIL

**DÉCISION N° DM-26-180
EN DATE DU 28 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-223 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Alain BEUZELIN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-24-319 du 30 septembre 2024 de signer le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la restructuration du centre culturel et sportif Pompidou à Vincennes avec la société EGIS CONSEIL (notifié le 14/10/2024) ;

VU la décision n°DM-25-111 du 16 avril 2025 autorisant la signature de l'acte modificatif n°1 ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 07 mai 2026 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°2 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 avait pour objet, d'une part, de formaliser l'évolution du périmètre des missions du mandataire EGIS CONSEIL (durant les phases PRO, DCE et ACT) suite à la décision de la Ville de mettre fin à la mission de l'AMO SETEC et, d'autre part, de procéder à des ajustements de plusieurs dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°2 a notamment pour objet :

- de prendre en compte la prolongation de la phase 1 « Conception + Démolition/Curage » du marché de travaux pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou (prolongation imputable à des causes externes non prévisibles et entraînant une rémunération complémentaire de la société EGIS CONSEIL) ;
- de fixer le coût de réalisation des travaux de la phase 2 (33,54 M€ HT – valeur établie à périmètre constant et sur la base des conditions économiques et techniques connues à la date de signature de l'acte modificatif n°2 et n'incluant pas, notamment, les options non retenues à ce stade, les mobiliers hors marchés travaux, l'aménagement des espaces de restauration, etc.) ;
- de mettre à jour les coordonnées du titulaire pour cause de déménagement.

D É C I D E

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260528-lmc1H14157H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/05/2026
Date de Publication : 28/05/2026

DE SIGNER avec la société EGIS CONSEIL, sise 27 rue Cuvier – 93100 MONTREUIL, représentée par Monsieur Mathias MARCHAND, Directeur Activité Management de Projets, l'acte modificatif n°2 du marché de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la restructuration du centre culturel et sportif Pompidou à Vincennes.

L'acte modificatif n°2 a une incidence financière sur le montant du marché public :

- Montant initial du marché public (hors tranche optionnelle) : 413 070,00 € HT (soit 495 684,00 € TTC)
- Montant de l'acte modificatif n°1 : 30 000,00 € HT (soit 36 000,00 € TTC)
- Montant de l'acte modificatif n°2 : 13 376 ,00 € HT (soit 16 051,20 € TTC)
- Nouveau montant du marché public (hors tranche optionnelle) : 456 446,00 € HT (soit 547 735,20 € TTC)
- Taux de la TVA : 20,0%

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de
l'habitat, des équipements publics et des
ressources humaines,

Signé

Alain BEUZELIN

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécurse citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260528-lmc1H14157H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/05/2026
Date de Publication : 28/05/2026